



PREAVIS 2022/01

RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE

et

RAPPORT SUR LES COMPTES 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (état au 1^{er} janvier 2011) du règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 89 du règlement du Conseil général de Vulliens du 20 juin 2013, la Municipalité a l'honneur de vous présenter ci-après son rapport annuel sur la gestion des comptes et des biens communaux pour l'année 2021 ainsi que le rapport sur les comptes 2021 et le soumet à votre approbation.

Ces derniers ont été soumis à l'organe de révision qui a fait son contrôle courant mai 2022, conformément aux directives du 4 décembre 2017 édictées par l'Etat de Vaud.

Ce rapport est accompagné des comptes donnant à chacune et à chacun un aperçu des finances communales.

Pour cet exercice, le total des charges se monte à CHF 2'829'479.36 et le total des revenus à CHF 2'972'216.60, d'où un excédent de revenus de CHF 142'737.24 après amortissements, attributions et reprises sur différents fonds de réserve.

Les différences entre les comptes 2021 et le budget sont expliquées dans ce rapport.

La population au 31.12.2021 s'élevait à 631 habitants contre 624 au 31.12.2020. Le cap du 600^{ème} habitant avait été franchi le 1^{er} septembre 2019. Relevons que la population de notre village s'élevait à 433 habitants au 31.12.2000 et était encore à 432 habitants au 31.12.2013.

Mouvements de population

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Arrivées	32	35	42	51	54	49	78	107	60	80	58
Départs	29	47	34	43	32	46	33	35	44	76	53
Naissances	4	5	4	3	4	4	6	9	9	4	15
Décès	3	1	4	3	5	4	2	4	4	1	6
Naturalisations	1		1	1		1	1	2	5	0	0
Changement de nom	3		5	3	5	4	3	6	1	2	0
Suisses	402	382	389	392	405	411	454	522	548	558	551
Etrangers	30	44	43	49	57	56	61	73	66	66	80
Total	432	426	432	441	462	467	515	595	614	624	631



Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2021

2021 est une année à cheval sur 2 législatures. Les élections municipales se sont déroulées le 7 mars 2021 avec 7 candidats en liste. Les élus, Loïc Bardet, Gaël Manigley, Gary Cherpillod, Raphaël Lanfranchi et le Syndic, Olivier Hähni ont été assermentés le 20 avril 2021 pour entrer en fonction au 1^{er} juillet 2021.

77 membres du Conseil général ont également été assermentés le 20 avril 2021 et Yann Perret a été élu Président. Caroline Dutoit a été reconduite à son poste de Secrétaire.

Le Conseil général s'est réuni le 24 juin, le 23 septembre et le 3 décembre 2021, dans une grande-salle aménagée pour respecter les normes sanitaires toujours en vigueur, car le Covid sévit toujours.

Comptes de fonctionnement

1. ADMINISTRATION GENERALE :

101. MUNICIPALITE :

La Municipalité s'est réunie à 41 reprises

8 préavis municipaux ont été présentés au Conseil général :

- 2021-01 Rapport de gestion de la Municipalité et Rapport sur les comptes 2020, accepté le 24 juin 2021
- 2021-02 Demande de crédit de CHF 55'000 pour travaux de réfection et d'amélioration de la Route Vuaz des Chars, accepté le 24 juin 2021
- 2021-03 Indemnités et vacations de la Municipalité, accepté le 23 septembre 2021.
- 2021-04 Arrêté d'imposition 2022, accepté le 23 septembre 2021
- 2021-05 Autorisations générales pour la législature 2021-2026, accepté le 23 septembre 2021
- 2021-06 Demande de crédit de CHF 300'000.- pour la pose d'un nouveau collecteur et mise à ciel ouvert d'une longueur d'environ 40 m à la Tuayrette, accepté le 23 septembre 2021
- 2021-07 Budget 2022, accepté le 3 décembre 2021
- 2021-08 Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement de la commune pour la législature 2021-2026, accepté le 3 décembre 2021.

111. ADMINISTRATION :

- 111.317.00 Fin de législature pour 3 Municipaux ; Abbaye soirée du 10 juillet, réception des nouveaux habitants, organisation d'un repas à l'emporter ; fête du 1^{er} août ; une nonagénaire a été fêtée en août ; journée des retraités à Montricher le 13 novembre ; fenêtrage de l'Avent et souper de fin d'année du personnel.
- 111.318.00 dont CHF 2'640 d'affranchissements
- 111.319.00 dont CHF 1'724.50 cotisation à UCV et CHF 6'754 à ARBV-Coreb. Augmentation des cotisations en relation avec l'augmentation de la population.
- 111.365.00 moins de demandes et d'attribution
- 111.431.02 recettes totales du contrôle des habitants : arrivées, 20 renouvellements de permis de séjour, 34 cartes d'identité, etc., charges sous compte 111.318.00 ci-dessus.
- 111.436.02 frais de rappel
- 111.439.00 retour de poursuites de 2002.



PERSONNEL :

Le nouveau boursier, M. Denis Klotz, entré en fonction en 2020, est seul aux commandes de la bourse communale depuis fin mai 2021.

Le contrat à durée déterminée en faveur de Steeve Morel, a été renouvelé pour une durée d'une année, soit jusqu'en mai 2022, notre employé Jean-Philippe Chappuis étant en arrêt maladie depuis le 26 janvier 2021.

3 primes de fidélités ont été versées pour les 35 ans de services du boursier, 30 ans pour la secrétaire municipale, 30 ans pour l'employé communal et gratification de départ pour les 18 ans du surveillant de la déchetterie.

Suite au remplacement de M. Roger Naegele au poste de concierge de la maison communale durant la phase de pandémie, la Municipalité a décidé de confier dorénavant cette tâche à l'employé communal, Steeve Morel.

RECEPTIONS ET MANIFESTATIONS :

Les restrictions Covid ont donné lieu à des organisations particulières en première partie d'année, en particulier pour le souper villageois de l'Abbaye, habituellement organisé le lundi et qui s'est transformé en un repas à l'emporter le samedi soir 10 juillet, offert aux nouveaux habitants.

150 - 170. AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS ET SPORTS :

150.365.03 dont CHF 3'120 au fonds culturel des communes du Jorat

170.365.03 dont CHF 1'872 au fonds sportif des communes du Jorat.

180. TRANSPORTS PUBLICS :

CarPostal reprend certaines lignes des TL depuis les nouveaux horaires 2021-22 dont la 62 et la 65 qui deviennent les lignes 366 et 365. La halte de bus, anciennement TL, a été renommée « Praz Botsard » du nom du lieu-dit.

Les employés communaux ont entrepris de repeindre les arrêts de bus, dégradés.

180.490.09 répartition 2021 des dépenses thématiques selon budget et décompte exercice 2020.

190. SERVICE INFORMATIQUE :

190.311.01 location photocopieuse-imprimante Canon, transactions sur cartes.

2. FINANCES :

La Municipalité a décidé de boucler et transférer les soldes des 3 comptes de la Raiffeisen 1020.00 et 1020.07 sur le compte BCV 1020.01 et le 1020.04 « Chapelle » d'un solde de CHF 49'803.56 sur le nouveau compte BCV 1020.03 « Chapelle ».



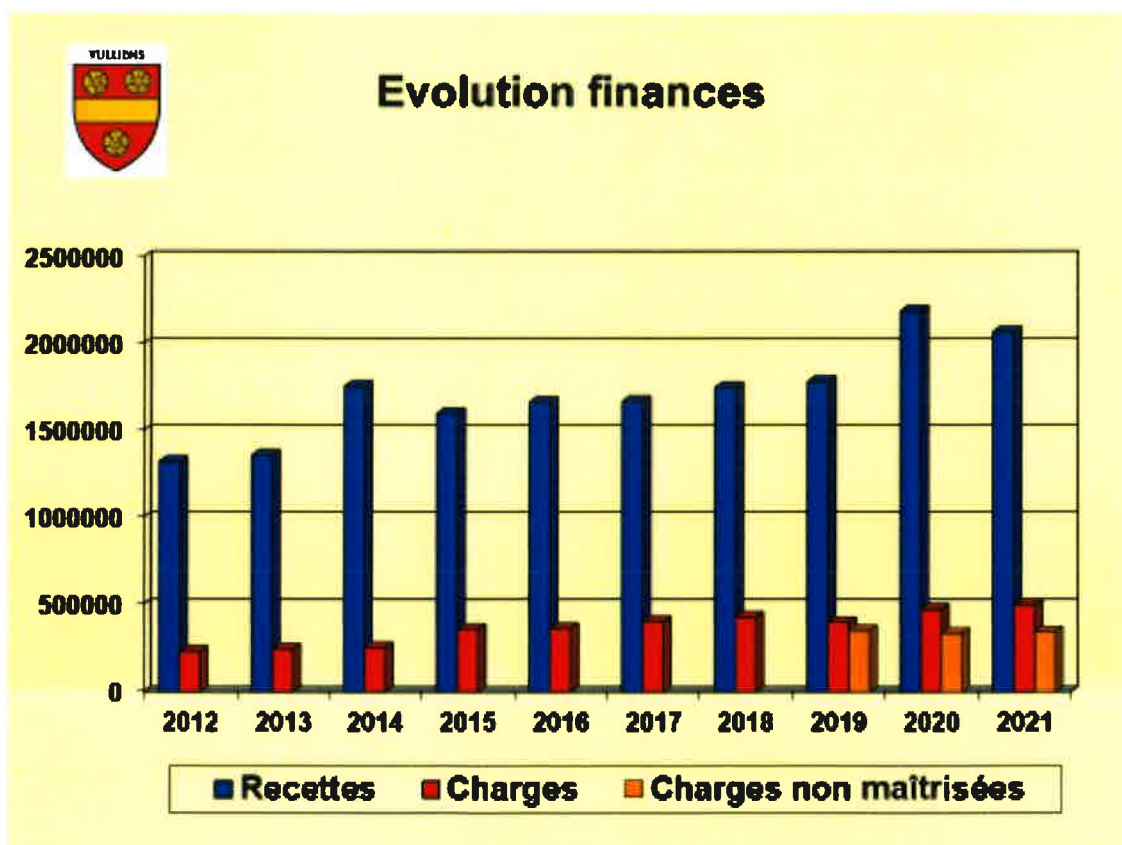
Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2021

210. IMPÔTS :

210.318.00	dont frais de perception des impôts pour CHF 8'802.88
210.319.01	défalcations, abandons de soldes, remises d'impôts personnes physiques, personnes morales par l'ACI
210.422.01	intérêts de retard et compensatoires personnes physiques
210.404.00 +	boucllement ACI droits de mutation
210.405.00 +	boucllement ACI succession et donations
210.441.01	impôts conjoncturels, le 50 % est affecté sur la facture sociale
210.441.02	impôt conjoncturel, le 30 % est affecté sur la facture sociale
210.480.09	réduction réserve pour créance d'impôts, compte Bilan 2820.02, selon boucllement 2020 de l'ACI.

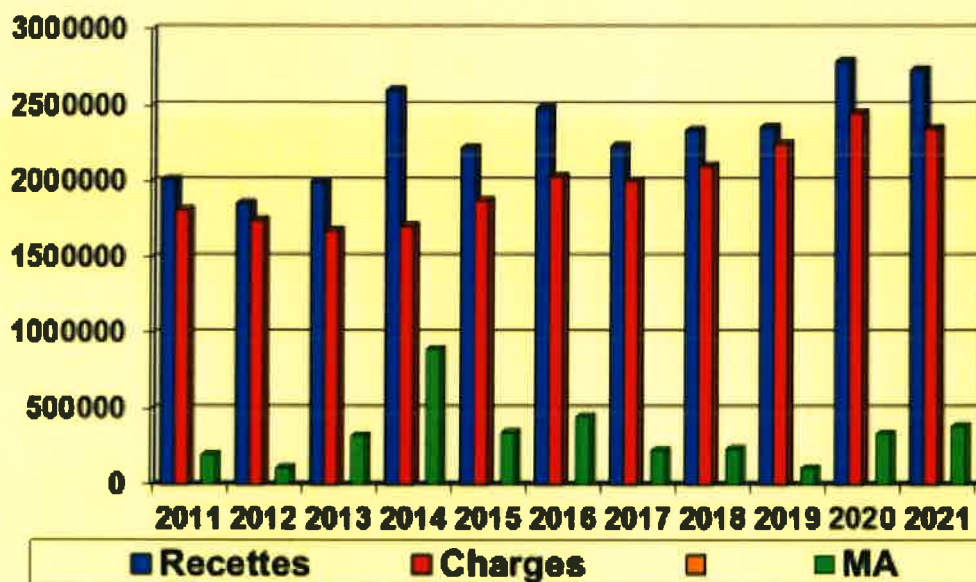
220. SERVICE FINANCIER :

220.390.09	répartition 2021 des dépenses thématiques selon budget CHF 100'906
220.452.00	dont CHF 2'033 reçu du décompte final pour l'année 2020.

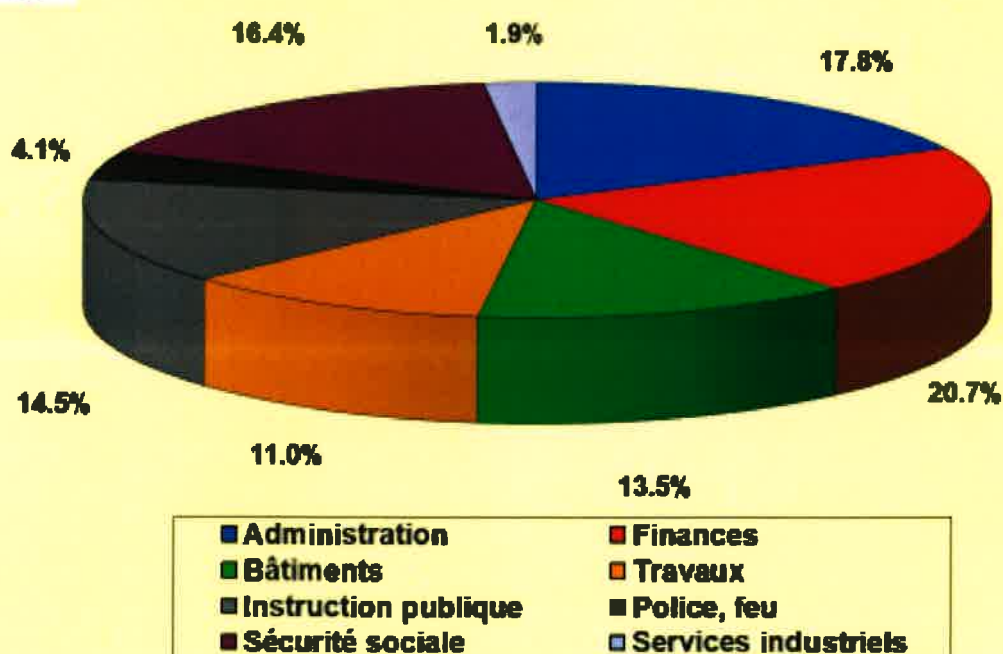


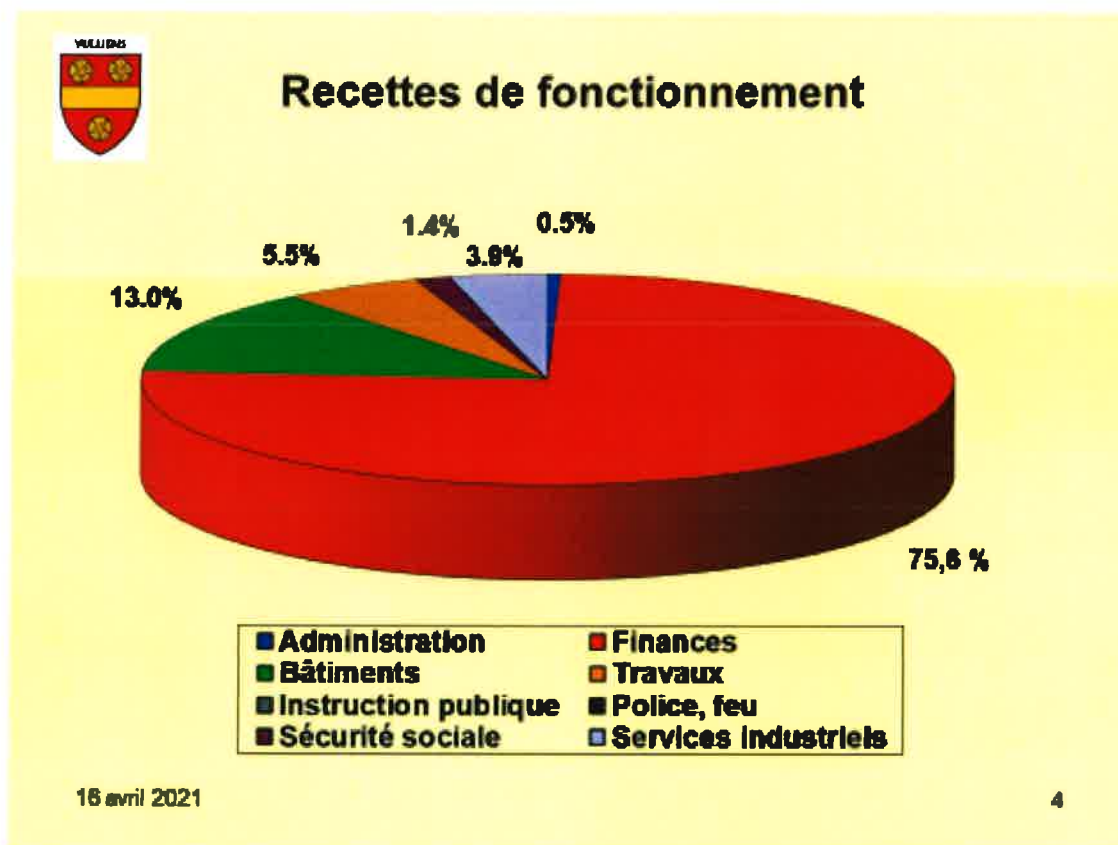


Evolution compte de fonctionnement



Charges de fonctionnement





3. DOMAINES ET BATIMENTS :

320. FORÊTS :

Un nouvel inspecteur des forêts du 5^{ème} arrondissement a été nommé par la DGE, M. Damien Jordan, qui remplace M. Reynald Keller, qui prend sa retraite.

Dans le cadre de la campagne de protection de la rivière « Le Carrouge » à la Tuayre, des soins cultureux ont été pratiqués dans les coupes des années précédentes.

460 m³ de bois ont été martelés le jeudi 6 mai 2021 en compagnie du garde forestier, divisés en 4 coupes. Deux petites attaques de bostryches ont été repérées à l'Arrêt et à la Province et les bois exploités à fin juillet.

500 plants de douglas ont été replantés et 150 plants d'espèces rares.

Concernant la piste du Bois de Ban, chemin de l'Arrêt, passée à l'enquête publique en 2004 et dont la construction a été bloquée par le Canton, la Municipalité a reçu l'ordre d'évacuer les matériaux non conformes. Les travaux ont été réalisés au printemps 2022.

320.451.08 subventions pour exploitation de forêts protectrices et chablis en zone tampon pour CHF 6'269

320.435.01 reprise du marché du bois et hausse des prix de vente.



3. BÂTIMENTS :

350.301.00 le montant global des salaires a augmenté principalement en raison des nettoyages spéciaux dus au Coronavirus.

352. ECOLE :

Les problèmes d'infiltration d'eau dans le hall d'entrée - vestiaires sont en grande partie réglés.

La chasse aux pigeons qui envahissaient le centre du village a été menée avec succès par un spécialiste, avec l'autorisation de la Préfecture.

352.312.01 plus de consommation d'eau pour les nettoyages et le lavage des mains en raison du Coronavirus

352.314.01 dont remplacement de la clôture du jardin pour CHF 2'883.35 et capture de pigeons pour CHF 2'354.75

352.435.06 indemnité de l'ASIJ pour désinfection COVID19 des classes.

354. AUTRES BATIMENTS :

354.314.01 dont réparation d'un câble rongé à la chapelle, provoquant une panne de la sonnerie de la cloche pour CHF 407.45

355. DEPOT COMMUNAL :

1 changement de locataire en 2021.

355.314.01 dont CHF 10'915 pour le remplacement d'un chéneau et réfection d'un coin de la toiture financés par prélèvement sur fonds de réserve 355.480.09

355.436.03 indemnisation de l'ECA pour sinistres inondations des 17 juin et 12 juillet

355.480.09 CHF 10'915 financement des entretiens par prélèvement sur fonds de réserve 2810.04.

356. MAISON COMMUNALE :

2 changements de locataires ont été effectués en 2021.

Installation d'un lave-vaisselle, remplacement de 2 frigos, 1 plan de cuisson et une cabine de douche.

Révision du système d'adoucisseur d'eau.

La révision de la citerne a été effectuée. La Municipalité a décidé d'utiliser dorénavant du carburant ECO. Une pompe a dû être remplacée sur le brûleur.

Dans le cadre du raccordement des panneaux solaires, dont la pose a été repoussée à début 2022, un raccordement au boiler existant a été effectué, afin de profiter de l'énergie d'autoproduction pour chauffer l'eau. Des travaux préparatoires de raccordements électriques sont exécutés.

Les locataires de la maison communale ont signé un complément à leur contrat de bail ainsi que leur appartenance, avec la commune, au regroupement pour la consommation propre (RCP). La Romande Energie est gestionnaire du réseau (GRD).



- 356.301.02 l'employé communal a repris la conciergerie de l'immeuble dès avril 2021
- 356.311.03 dont CHF 4'187 pour le remplacement du lave-linge de la buanderie, dont CHF 2'931 ont pu être prélevés du fonds de réserve locative 2800.03
- 356.314.01 dont CHF 68'700 d'acompte pour les panneaux photovoltaïques budgétés, financés par le fonds de rénovation du bâtiment 2810.05. Après approbation par le service du logement, les fonds pourront être repris du fonds de régulation 2800.03. et CHF 1'857.80 pour le remplacement du système adoucisseur d'eau pollué.

4. TRAVAUX :

420. SERVICE DE L'URBANISME :

La Municipalité est en phase finale de l'étude du nouveau Plan d'affectation communal (PACom) en collaboration avec le bureau d'urbanisme ABA Partenaires SA. Une dernière tentative pour obtenir un préavis favorable est en cours pour faire accepter le changement d'affectation de la parcelle n° 427 de la STAP de zone agricole à zone d'utilité publique. La réponse n'est toujours pas arrivée et la Municipalité l'attend avant d'organiser une information publique et mettre le dossier à l'enquête publique pour la dernière phase de la procédure. La procédure de révision du plan d'affectation communal a déjà fait l'objet d'un examen préalable en mai 2021. La version provisoire du PACom et son règlement ont été adressés à la DGTL en date du 4 octobre 2021.

Durant l'année 2021, la Municipalité a délivré :

- 15 permis de construire ou dispenses d'enquête publique
- 11 permis d'habiter ou d'utiliser
- 3 avis d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ont été étudiés, dont celui de la maison communale

- 420.301.00 PACom en phase terminale, une réponse de la DGTL est encore attendue
- 420.318.05 dont CHF 5'870 en honoraires d'avocats pour défense des dossiers d'enquête, CHF 13'107 pour frais de maintenance et de mise à jour du géoportail communal et CHF 1'500 d'honoraires pour étude déchetterie.

430. ROUTES :

3 regards de route ont été remplacés à Seppey et au Bourg-Dessus pour un montant de CHF 7'952.55.

Le balayage des routes a été réalisé le 6 mai.

Le radar éducatif est déplacé environ 1 fois par mois sur les 4 sites équipés. Il est juste tourné sur son poteau pour la sortie du village Sud et arrivée du Borgeau et pour les 2 sens de circulation au centre du village. Pour l'arrivée de Moudon et la sortie en direction de Moudon, nous avons 2 emplacements différents. La Municipalité a décidé d'acquérir un 2^{ème} radar qui a été porté au budget 2022.

Le service hivernal communal fait état de 13 sorties de décembre 2020 à février 2021. Quant au service hivernal 2020-2021 effectué par le Canton sur la route du village en traversée RC 628 et 629, longue de 1'782,6 m, il dénombre 69 passages entre novembre et avril pour le salage seul et 48 passages pour déneigement et salage entre décembre et février.

La réfection du haut de la route Vuaz des Chars, tronçon communal d'environ 100 m de longueur a été réalisé par les entreprises engagées par le Canton dans le cadre des travaux du tronçon cantonal. Le décompte de la part communale n'a pas encore été transmis.



Rapport de gestion de la Municipalité et rapport sur les comptes 2021

La Municipalité a distribué 1 « gamache » réfléchissante aux couleurs de la commune par ménage en transmettant un message pour la sécurité des piétons et cyclistes lors de leurs déplacements nocturnes ou dans le brouillard. Les nouveaux habitants en reçoivent 1 lors de leur inscription au contrôle des habitants.

Deux lampes publiques à Bressonnaz-Dessous ont été supprimées suite à une modification de l'éclairage de Bressonnaz entrepris par la commune de Moudon.

La Municipalité a délivré 3 permis de fouilles.

430.311.05 dont CHF 739.25 pour l'achat d'un marteau piqueur et CHF 3'554.10 pour des gamaches lumineuses

430.314.00 dont CHF 2'294 pour le balayage des routes, CHF 6'465 étude de réfection chemins et collecteurs agricoles

430.318.00 dont CHF 7'707.25 facturé par la DGMR et CHF 8'315 pour les routes communales.

440. PARCS, PLACE SPORTS, CIMETIERE :

La Municipalité a signé la convention pour l'utilisation du stand de tir 300 mètres « Les Maraîches », avec les communes de Corcelles-le-Jorat, Ropraz et Jorat-Mézières. D'autre part, des travaux d'entretien et d'assainissement de la butte de tir avec récupérateur de balles ont été effectués.

La Municipalité a délivré 4 autorisations pour poses de monuments au cimetière ou nouvelles inscriptions sur tombes existantes. 4 plaquettes ont été commandées et délivrées pour le jardin du souvenir.

440.311.00 achat d'une nouvelle tondeuse

440.330.03 amortissement supplémentaire terrain Les Brêts

440.427.02 dont CHF 1'500 pour la réservation d'une concession.

450. ORDURES MENAGERES ET DECHETS :

La commune a collecté 3'676 kg de textiles, 1366 kilos de PET, 15'260 kg de fers légers, 40'600 kg de papier, 2'091 kg de déchets spéciaux, 27'120 kg de verre, 49'360 kg de déchets encombrants et 33'140 kg de déchets ménagers.

450.315.06 dont CHF 1'974.40 pour la réparation du compacteur à ordures ménagères

450.381.02 attribution à fonds de réserve affectée, compte bilan 2800.04, surplus de produits.

		2021	2020	2019	2018	2017
Ordures ménagères	Kg/hab	52.52	58.27	71.88	59.93	72.70
Déchets encombrants	Kg/hab	78.22	88.21	65.15	69.62	81.10
Autres déchets	Kg/hab	138	135.87	128.93	124.91	147.96
Huiles végétales	l/hab	0	0.64	1.42		
Couverture des charges par recettes		113.87	102.1	106.99	96.61	95.32



460. EGOUTS ET EPURATION :

Les statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux moyenne Broye EMB ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 10 mars 2021. La séance constitutive s'est déroulée le 16 juin et la première assemblée du Conseil intercommunal le 7 juillet 2021. Le projet fédère 29 communes vaudoises et fribourgeoises et vise à regrouper 6 stations d'épuration en une seule.

Le SIEMV a déposé plainte contre inconnu pour des dommages à la propriété sur un collecteur d'eaux usées dans la zone artisanale d'Ussières. De gros éléments en béton ont été introduits dans un regard, bouchant l'évacuation des eaux usées sur plus de 100 mètres.

De fortes pluies se sont abattues sur la commune les 17 juin et 12 juillet 2021, provoquant des inondations et des dégâts aux chemins, battoir et chez des privés. Les conduites d'évacuation des eaux claires se sont mises en pression, soulevant les plaques sur la route du Village.

En prévention à de nouveaux épisodes d'orages exceptionnels, la Municipalité a entrepris l'étude de mise à ciel ouvert de la Tuayrette et pose d'un nouveau collecteur des eaux claires qui a donné lieu au préavis 2021/06, accepté par l'assemblée du Conseil général du 23 septembre 2021.

Une canalisation des eaux claires a dû être réparée sur le chemin communal DP 1056, secteur Champ du Faug - Le Merlay.

Tout au long de l'année des campagnes de curages de conduites sont effectuées.

Habitants raccordés : 333 SIEMV et 292 AIML et 6 non raccordés à une STEP.

460.314.00 curage des canalisations

460.318.05 frais d'étude pour le dossier de mise à ciel ouvert de la Tuayrette et collecteur EC

460.381.01 attribution à fonds de réserve affectée, compte bilan 2800.01, surplus de produits.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES :

510, 520. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET PREGYMNASIAL :

L'ASIJ a mis au concours le poste de concierge pour le nouveau collège Gustave Roud à Carrouge, qui devrait accueillir les élèves à la rentrée scolaire 2022. Elle a dénoncé les baux à loyer de la grande-salle et des 2 classes de Vulliens pour juillet 2022.

En plus des élèves répertoriés à l'ASIJ, 2 élèves font l'école à la maison, 1 élève est inscrit en parapublic et 1 élève en école privée.

510.490.09 répartition 2021 des dépenses thématiques selon budget

520.490.09 répartition 2021 des dépenses thématiques selon budget.

	Année civile						
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
510.352.02	68 él./prim.	63	55	53	43	33	34
520.352.02	14 él./VG	9	9	7	10	14	13
520.352.02	9 él./VP	8	9	8	6	6	5
dérogation	él.			3	2		
Total élèves	91	80	73	71	61	53	52



6. POLICE :

610. CORPS DE POLICE :

7 contrôles de vitesses ont été réalisés durant l'année par le bureau du radar avec un total de 2 dénonciations.

Le Syndic a dû intervenir sur des déprédations perpétrées à l'arrêt de bus de Praz-Botsard. Les frais de remise en état sont mis à charge des coupables qui ont été appréhendés.

9 manifestations autorisées ont pu se dérouler dans le respect des contraintes sanitaires du moment :

Le 5 juin	Balade gourmande
Du 7 au 11 juillet	Abbaye de la Paix
Les 24 et 25 juillet	Parachutes
Le 1 ^{er} août	Fête Nationale
Du 27 au 28 août	Trial motos des Vestiges
Le 25 septembre	Course des Taleines
Les 22 et 23 octobre	Soirées burgers de la Jeunesse
Le 30 octobre	Marché villageois
Décembre	Fenêtres de l'Avent

610.351.01 dont facture finale année 2020 pour CHF 4'423

610.480.09 reprise provision de 2021, compte bilan 2820.03.

640. SERVICE DE INHUMATIONS :

640.318.00 constats de décès

650. DEFENSE CONTRE L'INCENDIE :

Le SDIS Oron-Jorat compte toujours 6 détachements d'intervention et 191 sapeurs, répartis sur 4 sites opérationnels : 54 à Mézières, 67 à Oron-la-Ville, 28 à Palézieux et 42 à Vucherens. En dehors des 18 dates d'exercices, l'année 2021 enregistre 101 interventions pour 1'526 heures-hommes. La majorité des interventions concernent le feu et les inondations (66%).

650.301.00 participation traitements des employés communaux

650.311.06 location du défibrillateur

650.312.03 dont CHF 2'524.75 décompte d'électricité 2021 pour la station de pompage, passée par erreur sur ce compte. La correction sera comptabilisée sur l'exercice 2022

650.481.04 reprise de réserve pour défibrillateur compte bilan 2800.02.

660. PROTECTION CIVILE :

La protection civile a été mise à contribution dans le cadre de la pandémie Covid-19



7. SECURITE SOCIALE :

710. SERVICE SOCIAL et 720. PREVOYANCE SOCIALE :

Mamans de jour : la Municipalité a délivré une autorisation d'accueil familial de jour provisoire et une définitive. La commune compte 3 mamans de jour officielles.

- 710.365.05 dont CHF 88'974 de participation à APERO et fondation FAJE CHF 3'120
- 720.380.09 attribution 2021 de CHF 54'600 représentant le 50 % des recettes conjoncturelles, compte 210.404.00, 210.405.00, 210.441.01 et le 30 % compte 210.441.02 à fonds de réserve bilan 2820.03
- 720.480.09 reprise réserve compte bilan 2'820.03, 50 % impôts conjoncturels 2020.

8. SERVICES INDUSTRIELS :

810. SERVICE DES EAUX :

L'orage du 9 juin en fin de journée a fait lâcher le pare-foudre et mis hors service la sonde du niveau d'eau du réservoir qui avait atteint la réserve incendie et provoqué un manque d'eau dans le réseau de distribution. L'alimentation du réservoir a pu être remise en fonction manuellement en attendant la réparation. Le sinistre a été pris en charge par l'ECA.

Des terriers de blaireaux ont été repérés dans le périmètre du captage de la source du Crottet. Afin de préserver la source et ses installations, des mesures ont été prises pour les contraindre à déménager.

A partir de cette année, une nouvelle procédure de récolte des relevés des compteurs d'eau a été mise en place. Les 4/5 des propriétaires ont reçu un courrier avec coupon-retour mentionnant le relevé de leur compteur, à retourner au boursier. Le 1/5 restant a reçu la visite de l'employé communal qui a procédé aux contrôles et relevés physiques sur les installations. Ainsi, un tournus est établi pour un contrôle des installations tous les 5 ans.

Chaque propriétaire a reçu en fin d'année, avec sa facture d'eau, une information faisant la synthèse des résultats des analyses d'eau effectués par un laboratoire agréé. Les rapports complets des analyses sont disponibles sur le site internet de la commune, www.vulliens.ch - services communaux – service des eaux.

L'AIEJ a remplacé une pompe par une plus puissante, entre Vucherens et Carrouge. La commune a vendu 24'443 m³ d'eau à l'AIEJ en 2021.

Le projet de remontée des eaux de sources de Pully, situées à Montpreveyres, en direction de Lausanne par le réservoir « Montagne du Château », peut avancer suite à l'adoption des préavis par les communes de Montpreveyres et Pully et l'AIEJ.

- 810.314.00 aucune fuite sur le réseau communal
- 810.318.05 dont frais d'analyses d'eau pour CHF 2'886.35 et CHF 2'800 pour mise à jour du dossier d'autocontrôle
- 810.380.09 attribution au fonds de réserve du réseau d'eau 2810.02, pour financer les travaux projetés.
- 810.434.01 taxes uniques de raccordement encaissées sur des constructions terminées et en cours.



Année	m ³ pompés		m ³ vendus à Vuillens	m ³ /habitant raccordé par année	Litres/jour habitant raccordé
	par année	par jour			
2011	66321	181.701	27534	67.320	184.439
2012	77385	212.014	25586	62.711	171.810
2013	74247	203.416	25173	60.367	165.389
2014	104724	286.915	27829	65.326	178.976
2015	91142	249.704	28050	62.892	172.308
2016	107518	294.570	27128	60.554	165.900
2017	89213	244.419	29064	58.597	160.539
2018	96447	264.238	29064	58.597	160.539
2019	75404	206.586	35028	59.169	162.107
2020	54499	149.312	34393	57.131	156.524
2021	63500	173.972	35430	57.237	156.814

COMPTES D'INVESTISSEMENT

- 352. ECOLE :** amortissement annuel, travaux de 1998, durée 30 ans, CHF 32'300.
- 355. DEPOT COMMUNAL :** amortissement annuel, achat en 2001, durée 30 ans, CHF 5'000 + amortissement supplémentaire de CHF 23'000.
- 420. URBANISME :** dépenses 2021 CHF 12'493.20 sur préavis 2021/06 Tuayrette.
- 430. ROUTES :** amortissement annuel selon budget, CHF 10'000.
- 460. EPURATION :** amortissement annuel selon budget, CHF 14'200.
- 810. SERVICE DES EAUX :** amortissement annuel selon budget, CHF 1'000.

COMPTES DU BILAN

12. Placements :

Estimations totales des immeubles du patrimoine financier CHF 2'550'000
 Valeur d'assurance incendie de ces mêmes immeubles CHF 3'092'462

14. Investissements :

Estimations totales des immeubles du patrimoine financier CHF 746'400
 Valeur d'assurance incendie de ces mêmes immeubles CHF 6'153'990

22. Dettes à moyen et long terme :

Le total des emprunts au **31.12.2021** est de **CHF 2'840'500** contre CHF 2'982'500 en 2020, soit une diminution de CHF 142'000.

